



**Compte rendu de la FNEC-FP-FO du Puy de Dôme de la F3SCT du mardi
12 mars 2024**

En préambule de la déclaration, FO est intervenu pour dire qu'elle déplorait que M le DASEN ne soit pas présent pour répondre à différentes questions. **FO a notamment soulevé le problème des écoles de Champeix et du RPI de Saint-Angel/Vitrac où des engagements pour la non-fermeture ont été pris en CDEN. A ce jour, malgré cet engagement, ces écoles subissent une fermeture. FO ne compte pas en rester là et a saisi avec la secrétaire générale de l'UD-FO du Puy de Dôme par courrier Monsieur le Préfet !**

Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO

Monsieur le Directeur Académique,

La paix. La paix immédiatement. Nous ne cessons de le répéter !

La FNEC FP FO 63 rappelle qu'elle fait sien le texte signé par de nombreuses organisations syndicales américaines pour un cessez-le-feu immédiat et permanent en Palestine et Israël. Comme aux Etats-Unis, des milliers de Françaises et de Français ont rejoint le mouvement de solidarité mondial qui demande un cessez-le-feu immédiat.

LA FNEC-FP-FO 63 considère, comme avec les syndicats américains signataires du texte, que c'est au tour du mouvement ouvrier de continuer à faire entendre sa voix et de réclamer :

- Le cessez-le-feu immédiat et définitif
- L'arrêt des bombardements et du déplacement forcé des populations
- La levée du blocus dans la bande de Gaza et la paix tout de suite
- La libération immédiate de tous les otages et de tous les prisonniers politiques.

L'accélération de marche à la guerre au plan mondial, fracturant le pays et provoquant la résistance des salariés s'inscrit dans une situation générale rendue inflammable par l'acharnement de Macron et ses ministres à poursuivre leur programme de guerre sociale contre l'ensemble des travailleurs : loi immigration, acte 2 de la loi Travail, durcissement de l'assurance chômage.

Dans ce contexte, l'annonce par Bruno Lemaire, le 18 février, de 10 milliards d'euros de coupes supplémentaire dans les budgets de l'Etat est un bidon d'huile jeté sur le feu. Les décrets qui mettent en œuvre et déclinent les annonces de réduction du budget par mission, programme et dotation sont parus au Bulletin Officiel le mercredi 21 février 2024. Pour rappel, ces économies concernent essentiellement le « titre 2 », c'est-à-dire les dépenses liées aux personnels, donc les postes.

Cela se décline ainsi : 1er degré, - 138 millions ; 2nd degré, - 123 millions ; Soutien à la politique de l'Education nationale (BOP 214), - 61 millions ; Vie de l'élève (BOP 230), - 262 millions. Alors qu'il manque par exemple plus de 150 postes dans le 1^{er} degré, des centaines d'élèves en attente de places en structures spécialisées et d'AESH, que les vies scolaires manquent d'AED, que les classes dans le 2nd degré sont surchargées...le choix fait est bien d'amplifier le chaos !

Nous rappelons que le gouvernement fait par contre le choix de financer la guerre, le SNU et les uniformes... tout en exonérant les impôts des multinationales françaises qui voient leurs profits exploser (120 milliards de profits en 2023 pour les seules entreprises du CAC 40). Les personnels, quant à eux, s'organisent pour résister et se mobilisent, comme actuellement en Seine Saint-Denis, contre les milliers de classes qui ferment, contre les mesures du choc des savoirs qui ponctionnent les faibles moyens et créent le chaos dans les établissements, contre l'austérité salariale et le gel du point d'indice, contre la politique de l'inclusion systématique et forcée et l'acte 2 de l'école inclusive qui remet en cause le droit pour les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté (23 000 notifications ne sont pas respectées selon l'aveux même de M. Attal)...

Pourtant au lendemain de la journée de grève massive initiée par les personnels de Seine-Saint-Denis et d'une manifestation de plus de 5 000 devant le ministère de l'Éducation nationale M Attal continue les provocations en déclarant : « À partir de la rentrée prochaine, en français et en mathématiques, en sixième et en cinquième dans un premier temps, les élèves seront dans des groupes de niveau avec des élèves du même niveau », « C'était et ça reste une

très bonne idée et ça va être appliqué à la rentrée prochaine, je vous rassure sur ce sujet-là » L'entreprise de destruction de l'École publique et de tri social des élèves est bel et bien dirigée directement par Attal et Macron !

Nous ne nous laisserons pas faire. Dans la continuité de la grève reconduite à plus de 450 personnels réunis en assemblée générale à Paris, la FNEC-FP-FO organise partout dans toute la France des réunions, des assemblées générales pour discuter de la grève immédiate pour gagner sur l'ensemble de nos revendications et bloquer cette politique d'austérité. Et le 29 mars, la FNEC-FP-FO organise une conférence nationale « *en défense des disciplines, des diplômés nationaux et du droit à l'instruction* » au siège de la Confédération FO à Paris.

Enfin concernant la question de l'inclusion scolaire systématique et forcée, cette F3SCT va encore étudier des dizaines de fiches SST sur les « élèves à comportement perturbateur ». M le DASEN, nous rappelons que ce sont des milliers de collègues avec la FCPE qui ont manifesté à Paris le 25 janvier pour la défense de l'enseignement spécialisé, pour la création de tous les postes nécessaires, contre l'acte 2 de l'École Inclusive. En défendant ces revendications c'est bien défendre l'École, le droit aux élèves d'avoir un enseignement adapté à leurs besoins, et pour l'amélioration des conditions de travail des collègues. Nous rappelons aussi l'urgence de créer un statut pour les AESH et de répondre à leurs revendications.

La FNEC-FP-FO 63 se félicite de la victoire du syndicat FO des infirmières de l'Éducation Nationale qui a obtenu avec la mobilisation des personnels la revalorisation indiciaire de 49 points d'indice pour tous les échelons concernant les infirmières de catégorie A et B. Cette revalorisation est une avancée concrète pour la profession.

La FNEC FP-FO réaffirme pour sa part les revendications suivantes :

- **L'abandon immédiat et total du « choc des savoirs » !**
- **L'annulation de toutes les suppressions de postes, des 692 millions de restrictions budgétaires dans l'Éducation nationale, et la création des postes nécessaires dans les collèges, les lycées, les écoles et les établissements sociaux et médico-sociaux !**
- **L'abandon de toutes les mesures de destruction de l'École publique, du SNU à l'Acte 2 de l'École inclusive, en passant par la réforme de la voie professionnelle !**
- **L'argent pour l'École publique, pas pour la guerre !**

En persistant à ne pas répondre aux revendications urgentes, en poursuivant au contraire les mesures d'austérité et de déréglementation, ce gouvernement prend la responsabilité du chaos et d'une généralisation des conflits.

Pour terminer, M le DASEN, des engagements clairs, fermes et devant être rapides ont été pris lors du CDEN du 15 février concernant la non-fermeture d'une classe à l'école de Champeix et du RPI Saint-Angel/Vitrac. Cela a été encore confirmé par M le Préfet lors de l'inauguration de l'école de Champeix samedi 9 mars. Et pourtant rien d'effectif. C'est insupportable pour les personnels mais aussi pour les parents d'élèves et les élus. Nous exigeons une réponse ferme aujourd'hui de votre part, respectant les engagements pris.

Etude des fiches SST : la totalité des interventions sur les fiches SST concernait l'inclusion scolaire systématique et forcée.

Alors que Macron veut imposer l'acte 2 de l'École inclusive et qu'il continue le démantèlement méthodique de l'enseignement spécialisé, la réalité du terrain prouve que ce sont des postes, des places en milieu spécialisé et la satisfaction des revendications des AESH et des enseignants qui seront seuls à même de permettre aux collègues de retrouver des conditions de travail sereines.

FO a défendu tous les dossiers qui lui ont été confiés...mais les réponses ne sont pas satisfaisantes. Si des solutions ont été trouvées en amont de cette instance, d'autres situations exigent encore des réponses. FO suit de près les dossiers confiés.

FO est intervenu sur la situation d'une école à Clermont-Ferrand où des départs d'incendie se sont multipliés depuis le début de l'année. **FO exige des mesures fortes et des réponses concrètes immédiates pour protéger les personnels et rendre l'école sereine. Le DASEN doit agir !**



Protection fonctionnelle : FO exige des réponses sur les demandes !

FO constate que les demandes de protection fonctionnelle n'obtiennent pas de réponses dans les délais des 2 mois. Si une réponse positive ne règle pas tout, la réponse écrite est un acte de soutien de l'Administration. **FO prend acte de la réponse de la DSDEN qu'une 1^{ère} réponse écrite envers les personnes ayant agressé ou diffamé des collègues doit être envoyée.** Cette lettre d'admonestation rappelant la loi peut en effet calmer rapidement les choses.

Inclusion scolaire : Il faut des places en milieu spécialisé : réponse de l'Administration : c'est NON !

Alors que des centaines d'élèves ayant des notifications en IME ou en ITEP sont en attente de places, l'Administration nous répond que l'ARS n'a aucune intention d'en ouvrir plus. Un scandale qui place l'ensemble des personnels dans des situations ingérables ! Attal reconnaît lui-même que ce sont 23 000 élèves sans solution au niveau national !

FO a rappelé que de toute la France ce sont plus de 5000 personnes qui étaient en grève et en manifestation à Paris sous les fenêtres du ministère pour exiger la défense de l'enseignement spécialisé et contre l'acte 2 de l'Ecole inclusive.

Stage spécial inclusion scolaire : jeudi 30 mai : [inscription en ligne ICI](#)

AESH : des solutions pourraient être apaisées avec le recrutement ! Mais le Rectorat refuse !

L'Administration nous informe qu'ils auraient reçu plus de 300 dossiers pour être recrutés en tant qu'AESH ! Mais aucun budget n'est prévu ! Comment comprendre cette décision alors qu'il manque des AESH partout ? Les exemples où des dizaines d'heures d'ASEH manquent se multiplient. Les AESH en arrêt, ou même en congé maternité ne sont pas remplacées ! Les notifications individualisées ne sont pas respectées... Cette maltraitance institutionnelle des personnels et des élèves doit s'arrêter !

En urgence, FO revendique que les budgets soient alloués pour le recrutement immédiat et à hauteur des besoins d'AESH !

Accident du travail : FO appuie les demandes faites par les collègues qui se mettent en arrêt face à des situations ingérables.

Certains collègues, devant des situations ingérables et où l'Administration ne donne aucune réponse se retrouve à se mettre en arrêt. FO demande que toutes les demandes faites soient reconnues en accident du travail. Les collègues ne sont pas malades, ce sont bien leurs conditions de travail qui les obligent à s'arrêter. **Contactez le syndicat si vous êtes dans cette situation. FO accompagne tous ces adhérents dans les démarches à faire, et appuie ses demandes auprès de l'Administration.**

Information préoccupante : contactez le syndicat avant toute démarche



FO constate encore que le fait de remplir des IP peut placer les collègues dans des situations de représailles de la part de certaines familles. NON les collègues n'ont pas à se placer en 1^{ère} ligne sur ce type de situation. **FO rappelle qu'il a obtenu depuis plusieurs années le fait que les IP peuvent être remplies par les IEN de circonscription. Cela permet de dégager de toutes responsabilités les collègues.**

Si vous êtes dans une telle situation, il faut contacter le syndicat FO. Ne restez pas seuls dans une telle situation !

Médecine du travail : le droit des personnels bafoué par manque de médecins

Depuis le début de l'année, sur l'ensemble de l'Académie, dans le primaire et le secondaire ce sont seulement 1136 visites de la médecine de prévention qui ont été effectuées. Les médecins en sous-effectif font leur maximum pour répondre aux sollicitations d'urgence de plus en plus nombreuses.

1 médecin de prévention en arrêt non remplacé. 1 médecin qui va partir prochainement à la retraite.

FO a exigé que l'Administration anticipe ce départ. **FO revendique la revalorisation salariale pour que le métier de médecin de prévention soit attractif.**

Remplacement : les chiffres de la honte : 930 journées non remplacées sur la seule période du retour des vacances de novembre à aujourd'hui !

Alors qu'il n'y a aucun poste de remplaçants créé à la carte scolaire, pire, que les postes de remplaçants sont une variable d'ajustement, ce sont des dizaines de classes non-remplacées chaque jour dans notre département.

A cela s'ajoutent, des décharges de direction de moins de 4 classes annulées au dernier moment, des collègues en formation qui reviennent en classe faute de remplaçants.

Et l'Administration qui continue d'utiliser les remplaçants pour imposer les constellations au détriment de remplacement dans les classes. Une honte ! FO revendique la création de 150 postes à minimum dans le département, dont des postes de remplaçants.

Evaluation d'école : FO continue d'en demander l'abandon et le respect du volontariat

FO constate qu'une charge de travail importante est faite par les collègues. FO a rappelé aussi que des évaluations d'école sont faites à partir d'un certain nombre de classes...et qu'ils apprennent la fermeture à la rentrée 2024.

Inutiles, chronophages et contraires au statut, ces évaluations doivent s'arrêter. FO rappelle qu'aucun texte réglementaire n'oblige à les faire. Contactez le syndicat si vous refusez de rentrer dans ce dispositif.

**Ça suffit ! Il faut les arrêter !
Partout, discutons de la grève pour bloquer le gouvernement !**

Face à cette situation, la FNEC-FP-FO du Puy de Dôme avec ses syndicats continuent dans les établissements, les services, les écoles à réunir les collègues pour discuter de la situation, établir les revendications et l'organisation de la mobilisation et de la grève pour gagner. La grève reconduite par les personnels avec leurs syndicats en Seine Saint-Denis se propage partout ailleurs !

**Pour défendre vos droits et les faire respecter,
Pour trouver des solutions afin d'améliorer vos conditions de travail :**

Contactez le syndicat SNUDI FO 63 : fo.snudi63@gmail.com ou 06 88 75 67 15

Adhérez au SNUDI FO 63 Le syndicat Libre et Indépendant

